

Caen, le 31 mai 2024

A l'attention des titulaires et suppléants
du bureau du Crefop de Normandie

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous confirmer que le prochain bureau du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (Crefop) se tiendra le :

Lundi 10 juin 2024 à 10 h

En présentiel, à la Préfecture de Normandie – Rouen - Salle Proust

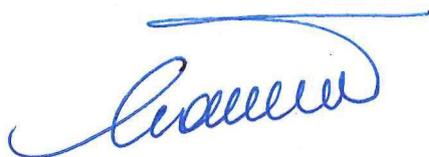
L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Approbation du compte-rendu du bureau du 18 mars 2024
- 2- Point d'information sur les commissions Crefop (co-présidents) et groupes de travail (pilotes)
- 3- Point d'information sur les signatures du CPRDFOP et du SRFSS
- 4- Point d'information sur le séminaire Engagements Compétences 2050 des 17 et 18 juin 2024
- 5- Présentation par la Région :
 - a. du rapport 2023 sur la politique régionale apprentissage
 - b. de l'évolution du règlement d'intervention apprentissage pour mise en cohérence avec le CPRDFOP (*en rouge ce qui est supprimé et en vert ce qui est ajouté*)
- 6- Concertation sur l'actualisation de liste des métiers en tension (cf. Arrêté du 1er avril 2021 relatif à la délivrance des autorisations de travail aux étrangers non ressortissants d'un État membre de l'Union européenne)"
- 7- Point d'information sur le Réseau pour l'emploi, le comité régional pour l'emploi et les comités départementaux pour l'emploi
- 8- Point d'information sur le recrutement de l'animateur (trice) Crefop
- 9- Divers :
 - a. Observatoire prospectif régional et cellule technique prospective : programmation d'un retour d'information au bureau du Crefop de la rentrée 2024

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter toutes les informations relatives à nos travaux sur le site internet du Crefop : www.crefop-normandie.fr (identifiant : membre / mot de passe : crefop).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

P/o Le Secrétaire général
pour les affaires régionales



Philippe LERAÎTRE

Le Vice-président de la Région Normandie
en charge de l'emploi, la formation,
l'orientation et l'apprentissage



David MARGUERITE